

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun

Séance du 18 mars 2025

Délibération n°DE_2025_03_001

AGEDI
Dépôt Préfecture de la Meuse

Contrôle de légalité

Nombre de délégués : 24 Date de réception de l'AR: 19/03/2025

Quorum : 13

Votants : 17 dont 5 suppléants

055-200088961-20250318-DE_2025_03_001-DE

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit mars, à 18 heures 00, le Conseil Syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 11 mars 2025, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie ADDENET.

Ont pris part au vote :

Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Fabrice BEAUMET, Monsieur Régis BROCARD, Madame Dominique AARNINK GEMINEL, Monsieur Régis AUBRY, Monsieur Philippe LOUSTE, Monsieur Alain CHAPE, Monsieur Jean-Marie MISSLER, Monsieur Massimo TRINOLI, Monsieur Christian PERGENT, Monsieur Romuald LEPRINCE, Madame Catherine COLLINET JUNG, Monsieur Jean-Michel NICOLAS, Monsieur Jean-Paul COLIN, Monsieur Fabrice DUPUIS, Monsieur Stephane PERRIN, Monsieur Romuald COLLET

Monsieur Jean-Michel NICOLAS est désigné secrétaire de séance.

7.1 - Vote du compte administratif 2024

Le Conseil Syndical réuni sous la présidence de Jean-Marie ADDENET, ne prenant pas part au vote,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Jean-Marie ADDENET après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		14 273.53	570.28		570.28	14 273.53
Opérations exercice	28 964.14	22 663.10	489 346.89	535 531.67	518 311.03	558 194.77
Total	28 964.14	36 936.63	489 917.17	535 531.67	518 881.31	572 468.30
Résultat de clôture		7 972.49		45 614.50		53 586.99
Restes à réaliser						
Total cumulé		7 972.49		45 614.50		53 586.99
Résultat définitif		7 972.49		45 614.50		53 586.99

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président,



Jean-Marie ADDENET